

LA RENTRÉE SCOLAIRE
DANS LES ÉCOLES DE NANCY

CONFÉRENCE DE PRESSE
MERCREDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 À 11H

Nancy,

6 100 élèves s'apprêtent à faire leur rentrée le mardi 1^{er} septembre dans les **44 écoles publiques** de Nancy. Cette rentrée scolaire sera totalement inédite dans le contexte de la crise Covid-19 en cours.

La Ville de Nancy a travaillé cet été avec un objectif : malgré les contraintes sanitaires en vigueur, qu'elle soit pour le corps enseignant, les élèves et leurs familles la plus sereine et la plus normale possible. Ces deux mois de vacances scolaires ont également été mis à profit pour réaliser des travaux dans les établissements scolaires.

Mathieu Klein, Maire de Nancy, et Véronique Billot, Adjointe déléguée à l'enfance et à l'éducation, ont présenté à la presse les modalités de cette rentrée, le mercredi 1^{er} septembre à l'école maternelle Emile Gallé.

La Ville de Nancy mobilise des moyens importants pour ces enfants, dans le cadre d'une politique patrimoniale et éducative ambitieuse. En effet, **près de 12 % du budget communal et plus de 420 agents municipaux** sont mobilisés pour accompagner les équipes enseignantes et assurer les services périscolaires et l'entretien des locaux.



UNE NOUVELLE RENTRÉE AVEC UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

Tout est mis en œuvre à Nancy pour que la rentrée scolaire se fasse en sécurité sans que les habitudes des enseignants, des élèves et des familles ne soient bouleversées par les contraintes sanitaires.

Le ministère de l'Éducation Nationale prévoit un cadre sanitaire de 4 niveaux qui sera décliné localement en fonction de l'intensité de l'épidémie. Quelque soit le niveau retenu, les écoles resteront ouvertes, avec des procédures de sécurité sanitaires plus ou moins fortes. Le niveau 2 s'appliquera à la rentrée scolaire.

Nouveau : l'utilisation de capteurs de CO2

La Ville de Nancy a commandé une sonde par école. Elles seront livrées courant septembre. Le protocole sanitaire recommande en effet d'équiper chaque école de capteurs de CO2 pour déterminer la fréquence d'aération dans les classes.

Ces sondes seront également utilisées par la restauration scolaire pour éviter dans les restaurants une trop forte concentration de CO2.

La Ville de Nancy proposera des animations avec ATMO Grand Est dans le cadre des animations pédagogiques pour la transition écologique. Objectif : sensibiliser les enfants à la qualité de l'air et les initier à l'utilisation du capteur de CO2.

Des tests salivaires avant la rentrée

La Ville de Nancy a organisé pendant tout le mois d'août et notamment lors de la dernière semaine de vacances des **tests salivaires** pour tous les enfants et le personnel des 4 centres de loisirs et du Club ados, sur la base bien sûr du volontariat et avec l'accord des parents. Cette campagne permet d'envisager une rentrée la plus sereine possible et de stopper les éventuelles contaminations.

Les mesures mises en œuvre lors de la précédente année scolaire sont maintenues



- **Aération des locaux et lavage des mains.** La Ville de Nancy a notamment doté au cours des mois qui viennent de s'écouler toutes les écoles « élémentaires » de distributeurs de savon et de robinets à détecteurs automatiques pour éviter les contacts.

- **Port du masque :** les élèves des classes élémentaires devront porter le masque lors de cette rentrée. La Ville de Nancy a déjà doté tous les élèves de masques lors de deux distributions. Une nouvelle dotation sera organisée courant septembre.

- **Désinfection des locaux** : quelque soit le niveau d'alerte, la Ville de Nancy poursuivra la désinfection des locaux 3 fois par jour (sanitaires et points de contact) comme l'année dernière.
- Des produits et matériels ont été achetés et distribués dans les écoles : gel hydroalcoolique, produits désinfectants virucides, gants à usage unique et masques pour le personnel municipal des écoles.
- **Distanciation, brassage entre les groupes d'élèves et restauration scolaire** : la restauration scolaire sera organisée sans brassage entre les classes, en accord avec la DSDEN. Les horaires de la pause méridienne seront décalés dans 16 écoles pour pouvoir y organiser 3 voir 4 services. Ce protocole lourd à mettre en place évitera, en cas d'enfant positif au Covid de fermer plusieurs classes.
- Certaines **activités périscolaires** n'ont pas pu être organisées l'année scolaire dernière. Cette année, deux options sont envisagées, en fonction des niveaux d'alerte. Les niveaux jaune, orange et rouge imposent le non brassage des groupes d'élèves. Une activité par classe et par semaine sera proposée, sans possibilité de choix pour les enfants. Au niveau vert, la Ville de Nancy reprendra un fonctionnement normal, avec 2 activités par semaine et par enfant, au choix. Les activités commenceront le 4 octobre avec la première option, c'est-à-dire une activité par classe et par semaine, sans possibilité de choix. Les inscriptions se dérouleront en septembre.
- Cette organisation génère des frais supplémentaires pour la Ville de Nancy : près de 100 000 € en achat de matériel et de produits.
- La Ville de Nancy a organisé une **campagne de nettoyage de tous les locaux scolaires** : 170 agents communaux sont mobilisés pour remettre en état avant la rentrée les 60 bâtiments qui composent l'ensemble des 44 écoles de Nancy. Au programme : un nettoyage soigneux des classes, mais aussi des jeux, du matériel et des peluches dans les maternelles pour mettre à la disposition de la communauté éducative des locaux propres et sains.

LES JARDINS D'ÉCOLE

La Ville de Nancy engage un vaste programme de transformation des cours d'écoles sur la période 2021-2025. Il s'inscrit dans une volonté politique plus large de transition écologique.

Aujourd'hui, les cours des écoles publiques propriétés de la Ville de Nancy sont des espaces extérieurs réservés aux jeux et à la récréation des élèves. On y dispense également des activités sportives et de loisirs dans le cadre du temps périscolaire et pendant les vacances scolaires.

L'objectif de la Ville de Nancy est que demain, ces cours d'écoles deviennent des îlots de fraîcheur urbains, avec plus de végétal, moins de bitume, de l'ombre, des jardins potagers, des revêtements innovants contre la chaleur. Ces jardins d'écoles offriront de l'ombrage et une pause fraîche et tranquille au cours de printemps de plus en plus chauds. Les habitants du quartier pourront profiter de ces espaces végétalisés de proximité en cas de forte chaleur, puisque des cours d'école seront ouvertes lors des vacances scolaires ou pendant le week-end aux citoyens.

La désimperméabilisation des sols permettra l'infiltration des eaux pluviales dans les couches profondes et leur écoulement vers les nappes phréatiques. Dans la mesure du possible, les écoulements des eaux de toiture des bâtiments scolaires seront également modifiés pour atteindre soit des infiltrations directes des eaux, soit une récupération dans des citernes de rétention. L'eau recyclée servira à l'arrosage manuel ou automatique des espaces végétalisés et au nettoyage des espaces extérieurs dans l'enceinte scolaire. Cette action participera aussi à un désengorgement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration des eaux usées.

L'Agence de l'Eau Rhin Meuse accompagnera Nancy dans cette démarche et lui apportera un soutien financier dans le cadre du Plan d'Accélération Eau 2021.

La Métropole du Grand Nancy, détentrice de la compétence en eau et en assainissement est également naturellement partie prenante de la démarche. La Ville de Nancy sollicite également le soutien financier de l'Etat au titre du plan de relance 2020.



Cinq premières écoles ont bénéficié de ce programme cet été : les écoles élémentaires Moselly, Jean Jaurès et Saint Georges et les écoles maternelles Charlemagne et Emile Gallé, après une grande phase de concertation, entre novembre 2020 et mars 2021, avec les équipes enseignantes, périscolaires, d'entretien, les enfants et les parents d'élèves.

Certaines menuiseries et les marquages au sol seront finalisés pendant les vacances de la Toussaint.

À l'automne, les arbres pourront être plantés de façon à favoriser leur reprise. Les enfants seront invités à réaliser des petites plantations avec les jardiniers de la Ville de Nancy.



Le jardin de l'école maternelle Emile Gallé s'étend sur 1178 m². Il a bénéficié de 260 000 € de travaux. Conçu comme le prolongement de la salle de classe, le « jardin d'école » servira aux activités pédagogiques et à l'éveil autant qu'aux jeux.

UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Un nouveau marché a été conclu avec la société Sodexo. Une concertation forte menée avec les parents d'élèves a permis de rédiger un cahier des charges exigeant et ambitieux pour la qualité des repas servis.

Deux points importants concernant ce nouveau marché : sur la 1^{ère} et 2^{ème} année, 50 % de produits bio, de qualité et durables au sens de la loi EGalim, soit 33 % de produits bio et 17 % de produits sous sigles de qualité. Les produits bio sont français et pour 70 % d'entre eux locaux. Sur l'ensemble des produits servis, 38 % seront d'origine locale. Une montée en puissance est prévue sur les années 3 et 4 avec 40 % de produits bio.

Les barquettes en plastique actuellement utilisées dans les restaurants scolaires seront remplacées par des barquettes en cellulose 100 % vierge, provenant de bois issu de forêts françaises certifiées PEFC, dès le 1er septembre 2021. Ces nouvelles barquettes sont 100 % biodégradables/compostables.

Et parallèlement, la ville étudie une mutualisation des commandes des restaurations collectives et les différents modes de gestion possibles pour structurer à terme des filières agricoles locales, bio et de qualité.

Des restaurants scolaires agréés en accueil collectif de mineurs

Pour améliorer l'animation lors de la pause méridienne, la Ville de Nancy souhaite progressivement faire agréer en accueil collectif de mineurs tous les restaurants scolaires. Cet agrément permet d'améliorer les taux d'encadrement des enfants et garantit le niveau de formation des encadrants. Les projets éducatifs et d'animation seront ainsi renforcés.

Cinq écoles seront concernées dès cette année : les écoles élémentaires Braconnot, Charlemagne, Emile Gallé et Emile Gebhart et l'école maternelle Emile Gallé.

DEUX EXPÉRIMENTATIONS POUR LES TRAJETS SCOLAIRES

La Ville de Nancy travaille sur le développement d'une mobilité douce pour se rendre à l'école, à travers deux expérimentations.

Une rue scolaire à l'école des Trois Maisons

La Ville de Nancy a étudié, pour certaines écoles, des PDES (Plan de Déplacements des Etablissements Scolaires). Objectif : promouvoir la mobilité active et réduire les déplacements motorisés dans le cadre des trajets scolaires qui ont un impact sur la pollution aux abords des écoles, le sentiment d'insécurité routière des parents d'élèves et la santé des élèves.



Un Plan de déplacement a été mené sur l'école des Trois Maisons. A la demande des parents d'élèves, la rue Saint-Fiacre sera fermée à la circulation aux horaires d'ouverture et de sortie de l'école, de 8h15 à 9h et de 16h15 à 17h, faisant de cette rue, une rue scolaire. La circulation dans cette rue avec des trottoirs très étroits génère en effet des problèmes de sécurité.

Cette rue scolaire sera expérimentée courant septembre et jusqu'aux vacances d'automne. Après une phase de bilan, le dispositif de rue scolaire pourrait être pérennisé rue Saint Fiacre.

Une application pour faciliter les trajets scolaires

Une application de co-piétonnage ou de covoiturage sera lancée par la Ville de Nancy avec la Métropole du Grand Nancy, en lien avec Kéolis, pour profiter gratuitement de l'application CmaBulle et la proposer aux établissements scolaires.

CmaBulle travaille déjà avec Kéolis. Cette application mobile permet la mise en relation de parents d'élèves pour mutualiser les trajets. Les parents peuvent ainsi trouver des accompagnateurs parmi les autres parents d'élèves en cas de besoin. Elle est particulièrement utile en début d'année scolaire, avant que les traditionnels réseaux d'entraide ne se tissent. Tout est sécurisé par un système de validation. Seuls les parents d'un établissement peuvent avoir accès aux informations de cet établissement.

UN INVESTISSEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

La Ville de Nancy consacrera cette année plus de 254 000 € pour l'achat des fournitures et de livres scolaires. Les enseignants des 280 classes lui ont transmis avant les vacances leurs commandes de livres, de cahiers et de fournitures scolaires. L'ensemble des fournitures sera livré cette semaine. Cet effort financier de la Ville de Nancy réduit le coût de la rentrée scolaire des familles.

Par ailleurs, **131 trousse de secours ont été constituées** et seront livrées pour réapprovisionner les armoires à pharmacie des écoles.

Une **campagne estivale de recrutement a également été lancée afin de pourvoir les différents postes vacants.** Une cinquantaine de personnes ont été recrutées, essentiellement des animateurs pour encadrer les services périscolaires. Il reste quelques postes à pourvoir pour encadrer la restauration scolaire.

Numérique : plus de 80% des classes équipées

Les investissements pour le développement du numérique à l'école se poursuivent : 21 nouveaux VPI (vidéo projecteur informatique) ont été ou seront installés dans les écoles élémentaires cet été et courant septembre.

Plus de 80 % des classes en sont désormais équipées. La totalité des classes du CP au Cm2 sera doté en 2022 de cet équipement informatique.

Par ailleurs, deux écoles ont été raccordées cet été à internet en très haut débit : Alfred Mézières et Trois Maisons.

Patrimoine : les travaux de l'été

D'importants travaux ont été réalisés en 2021, dans un contexte de transition écologique, d'exigence d'accessibilité et de confort pour accompagner toujours mieux les apprentissages des élèves. Les travaux de l'été concernent 10 écoles, hors jardins d'écoles.

Une enveloppe de 3,225 M€ est consacrée cette année au programme de rénovation des locaux scolaires, notamment pour l'isolation thermique des bâtiments et la végétalisation des cours d'écoles, mais aussi pour l'entretien des locaux (rénovation des salles de classe, des sanitaires, de restaurants scolaires).

Les études pour la restructuration du groupe scolaire du Placieux se poursuivent en 2021. Objectif : réunir, en un seul lieu, l'école maternelle et l'école élémentaire sur le site profondément reconfiguré de l'actuelle école élémentaire. Ce groupe scolaire, doté d'un nouveau bâtiment « passif », deviendra la première éco-école de Nancy.

QUELQUES CHIFFRES

16,91 M€

SONT CONSACRÉS PAR LA VILLE DE
NANCY À L'ÉDUCATION EN 2020

420

AGENTS
MUNICIPAUX

44

ÉCOLES PUBLIQUES

9

ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES

8 500 ENFANTS SCOLARISÉS DONT **6 100** ENFANTS
SCOLARISÉS EN ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE

2 400

ENFANTS D'ÉLÉMENTAIRE EN ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES CHAQUE SEMAINE

3 600

ENFANTS DANS LES RESTAURANTS
SCOLAIRES CHAQUE JOUR, SOIT
504 000 REPAS PAR AN



CONTACT PRESSE

Claude Dupuis-Rémond

Responsable Presse et Média

Direction de la Communication

E-mail : Claude.Dupuis-Remond@mairie-nancy.fr

Mob. : 06 22 75 90 55